

CARREAUX MOSAÏQUE EN MARBRE – PRESCRIPTIONS DE POSE

1. Général

Manipulation :

Prendre soin de ne pas salir et/ou endommager les carreaux lors du transport. Le déchargement et l'amenée doivent être effectués avec le plus grand soin.

Stockage :

- Stocker les carreaux à l'intérieur et les laisser le plus longtemps possible dans l'emballage d'origine.
- Des nuances de ton sont possibles entre des carreaux de différentes séries de production. Prendre soin de séparer les livraisons de séries différentes.

Sous-dalle :

- Enlever tous les déchets de la sous-dalle (plâtre, bois, papier, etc.).
- La dalle de support sur laquelle sera posé le carrelage doit être stable (flexions ou affaissements peuvent provoquer des fissures au niveau des joints ou des carreaux et des dégradations aux bords des carreaux).
- L'éventuelle couche de béton maigre contient 150 à 200 kg de ciment/m³, a une consistance plastique ou semi-plastique, est dûment compacté et doit être coulée 4 semaines avant la pose des carrelages.
- Au besoin isoler la sous-dalle contre la condensation ou l'humidité ascensionnelle pour éviter des efflorescences et des taches mates.

Exécution :

- Utiliser pour le carrelage un espace des carreaux issus de la même série de production.
- L'espace à carrelé doit être étanche au vent et à l'eau.
- Ne commencer la pose des carreaux qu'après avoir reçu les résultats de tous les contrôles et épreuves nécessaires éventuels, et après l'achèvement de tous autres travaux (plâtrage, vitrage, conduits, etc.).
- Lorsque les carreaux sont posés sur un système de chauffage par le sol, prendre soin d'augmenter la température très progressivement (2°C/jour) lors de la première utilisation !
- Ne pas marcher sur les carrelages fraîchement posés pendant 3 jours minimum.

2. Pose dans le mortier

Lit de sable-ciment ("stabilisé")

Le lit de sable-ciment ne peut certainement plus diminuer de volume après la pose.

Il est composé d'au moins 100 à 150 kg de ciment/m³ ou d'une part de ciment C.E.M. II (PPZ 30), bien mélangée mécaniquement avec 8 à 12 parts de sable de Rhin lavé (module de finesse 0,9 à 2,5 conformément à la norme NBN 589-107).

Pour les carrelages qui doivent subir des charges lourdes, on utilise la composition la plus forte : 1 part de ciment/8 parts de sable.

Le lit de sable-ciment ne peut pas contenir des substances colorantes et doit avoir une épaisseur de 2 cm minimum et de 4 cm maximum. Aux endroits où l'épaisseur serait de plus de 4cm, poser d'abord une couche de remplissage composée de béton maigre (voir ci-dessus).

Mortier de pose

Le mortier de pose est préparé à partir de 275 à 300 kg/m³ ou 1 part de ciment C.E.M. II (PPZ30), mélangée soigneusement avec 4 parts de sable de Rhin pur. Ce sable demi-gras ne peut pas contenir des substances organiques ni des colorants et ne peut certainement pas être trop fin (module de finesse 0,7 à 1,7 conformément à la norme NBN 589-107) !

En effet, un mortier de pose qui contient trop de ciment ou qui contient du sable trop fin peut se rétrécir et provoquer des fissures au niveau des joints et/ou des carreaux.

Ne préparer le mortier qu'en petites quantités, au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Un mortier dont la prise a déjà commencé ne peut plus être utilisé !

Pour augmenter l'élasticité du mortier de pose, il est conseillé d'ajouter une méthylcellulose (p.ex. Aditong ou Compactuna).

Poser ensuite les dalles de manière professionnelle dans le mortier de pose et comprimer les uniformément à l'aide d'un marteau en caoutchouc. Le niveau du mortier entre les carreaux ne peut pas dépasser la demi-épaisseur des carreaux.

3. Pose en lit de sable-ciment ("chape fraîche") avec mortier de ciment

Humidifier d'abord légèrement la dalle portante.

Pour le lit de sable-ciment (la "chape") : mélanger solidement (mécaniquement) 4 à 5 parts de sable de Rhin lavé (finesse 1,8) avec 1 part de ciment C.E.M. II (PPZ 30).

Ne JAMAIS utiliser du sable trop fin, comme le sable de dune. Le sable lavé doit répondre à la norme belge NBN 589-107 et le ciment à la norme belge de la série NBN-12.

Egaliser ce mélange ("chape") par bandes jusqu'au niveau du dessous du carreau. Ensuite couvrir d'un mélange pas trop liquide composé de ciment C.E.M. II (PPZ 30) et d'eau pure avec 10% de chaux. Poser les carreaux de manière professionnelle, par rangées, et comprimer les bien au marteau selon les règles de l'art.

4. Joints

Joints de pose :

Prévoir entre les carreaux un joint de 2 à 3 mm minimum.

Afin de laisser sécher les carreaux suffisamment (pour éviter des problèmes d'humidité ultérieurs), il est nécessaire d'attendre au moins 8 jours avant de jointoyer le carrelage.

Humidifier d'abord légèrement le carrelage, de préférence avec de l'eau exempte de chaux. Ensuite, appliquer soigneusement un coulis composé de 3 parts de sable lavé mélangées avec 1 part de ciment C.E.M. II (PPZ 30), blanc ou gris, selon la nuance des carreaux. Lorsque les joints commencent à durcir, nettoyer soigneusement le carrelage à l'aide d'une éponge et d'eau propres de manière à faire disparaître tous les restants de ciment.

Joints de dilatation :

Les joints de dilatation du bâtiment au niveau des carrelages et des murs doivent être respectés. Au bord des murs, autour de colonnes, au niveau des angles et des profilés de rive il faut toujours laisser un espace libre jusqu'au niveau de la dalle portante (à obturer à l'aide d'une bande de polystyrène).

Si la surface à carreler mesure plus de 50 m², ou si sa longueur est de plus de 10 mc, il faut prévoir un joint de dilatation à travers le mortier de pose et du lit de sable-ciment.